

QUEL AVENIR POUR LA BANANE EUROPÉENNE ? QUELLES MESURES FORTES POUR ASSURER UN AVENIR À LA BANANE EUROPÉENNE ?

Les productions de bananes des RUP sont irremplaçables dans ces territoires tant le tissu social et la vie rurale des territoires est liée à cette culture. Mais malgré leurs efforts et leur dynamisme, elles disparaîtront si les conditions d'une concurrence juste et équitable ne sont pas réunies.

L'APEB a formulé les demandes suivantes auprès des pouvoirs publics européens :

- Le maintien du tarif douanier au seuil de 75€/t pour les bananes importées dans le cadre d'accords commerciaux sans possibilité de renégociation à la baisse
- Une régulation du marché pour remplacer l'actuel mécanisme de stabilisation totalement inefficace
- L'obligation pour les produits agricoles importés d'être issus de productions qui respectent les mêmes règles que celles imposées aux producteurs européens, notamment en matière d'usage de produits phytosanitaires
- Tant en agriculture conventionnelle qu'en agriculture biologique, l'impossibilité pour des productions agricoles de commercialiser des produits dans l'Union européenne, si elles sont utilisatrices de produits phytosanitaires interdits par la réglementation européenne.
- Les consommateurs européens ont droit à des informations transparentes concernant les différences entre les modèles de production de l'UE et ceux des pays tiers ; en bio comme en conventionnel ; ainsi qu'à un étiquetage clair leur permettant d'identifier l'origine des produits importés

Les consommateurs européens ont droit à la transparence.

Les agriculteurs européens ont droit à une concurrence équitable.



Composition de l'APEB :

Président, Laurent de Meillac

UGPBAN - Union des Groupements de Producteurs de Guadeloupe et Martinique

ASPROCAN - Association d'organisations de producteurs de banane des Canaries

GESBA - Société de gestion du secteur de la banane de Madère

Contact APEB
Avenue Louise 251 - bte 5 B-1050 Bruxelles
+32 (0)2 282 18 00

© Photo UGPBAN ASPROCAN GESBA



**LA BANANE DES RÉGIONS
ULTRAPÉRIPHÉRIQUES
EUROPÉENNES :
UN PRODUIT DURABLE,
UN ATOUT ESSENTIEL
POUR L'EUROPE.**





L'APEB : QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association des Producteurs Européens de Banane (APEB) a été créée en 1989. Par son action, elle entend défendre les milliers de producteurs de bananes des régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union Européenne menacés par une concurrence internationale venant des producteurs des pays tiers qui ne respectent pas les mêmes règles sociales, environnementales, sanitaires et phytosanitaires. En intervenant auprès des instances européennes et nationales, l'APEB agit pour la survie de la production de bananes aux Canaries, à Madère, en Guadeloupe et en Martinique et pour garantir des revenus décents à ces producteurs qui jouent un rôle majeur dans l'économie de leurs régions.



Bananaïres de Madère



Bananaïres des Canaries



Sandra Bartel, productrice de bananes de Martinique

LA PRODUCTION DE BANANE DANS LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES (RUP) : UN TRIPLE DÉFI : ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL.

Les producteurs de bananes des RUP sont organisés en exploitations familiales (0,15 à 13ha de moyenne) et en organisations de producteurs. Ils assurent la production d'une banane européenne durable issue des meilleures pratiques culturales et garantissent, par leurs activités et les emplois créés, le maintien de l'équilibre des zones rurales dans les RUP.

Alors que le taux de chômage dans la plupart des RUP est au-dessus de celui des Etats membres auxquels elles sont rattachées, l'activité de production de bananes a lieu tout au long de l'année sans saisonnalité et offre donc des emplois stables, à 90% en contrat permanent avec des avantages sociaux (protection sociale, droits syndicaux, formation professionnelle...).

Près de 40 000 emplois (directs et indirects) et plus de 500 millions d'euros de PIB net sont générés par les activités de ces filières et illustrent leur empreinte économique dans les RUP !

Ces filières de production se sont faites une place sur leurs marchés nationaux en France, en Espagne et au Portugal de par leur dynamisme, leur capacité d'innovation et le développement de plusieurs segments de produits qui créent de la valeur pour les producteurs – par exemple la « Banane équitable » en Guadeloupe et en Martinique qui améliore le revenu des petits producteurs, ou encore la reconnaissance de la « Plátano de Canarias » comme une indication géographique protégée par l'Union européenne depuis 2013.

Près de 700 000 tonnes de bananes sont produites et commercialisées en Europe, selon un cahier des charges rigoureux.

Les productions de bananes des RUP ont réalisé des transitions agroécologiques tout à fait exemplaires. Malgré leur éloignement, le contexte topographique et climatique difficile, en zone tropicale humide, faisant face à une pression extrême des maladies végétales et des ravageurs, elles respectent la réglementation européenne aujourd'hui la plus exigeante au monde et vont au-delà en respectant des cahiers des charges environnementaux très stricts qu'elles se sont elles-mêmes imposés.

La Banane de Guadeloupe & Martinique, la Plátano de Canarias et la Banana da Madeira sont les premières au niveau mondial dans les domaines de la protection de la biodiversité, de l'environnement, de la réduction des produits phytosanitaires, des pratiques culturales, mais également en matière de recherche et de formation.

Ainsi, la réforme de leurs pratiques de production a conduit à une réduction de l'usage des pesticides de 75% en moins de 15 ans ! Les efforts se poursuivent : l'objectif de 50% de réduction supplémentaire à l'horizon 2025 a été fixé. La réduction des émissions de carbone tout au long du processus de production et commercialisation, la protection de la biodiversité, la formation aux pratiques innovantes, l'insertion des jeunes et le renouvellement des générations font également partie des objectifs.



LA LIBÉRALISATION ACCRUE DU MARCHÉ DE L'UNION : UNE MENACE POUR LA BANANE EUROPÉENNE.

Premier marché d'importation de bananes avec 6,5 millions de tonnes consommées chaque année, le marché européen importe 75% de ses besoins **des pays d'Amérique latine**. Mais les producteurs de banane « dollar » sont loin de respecter les mêmes obligations sociales, environnementales, sanitaires et phytosanitaires qu'en Europe.

En Bio comme en agriculture conventionnelle, les producteurs des pays tiers :

- Peuvent utiliser des produits phytosanitaires interdits en Europe !
- Utilisent l'épandage aérien, strictement interdit en Europe
- Appliquent des produits phytosanitaires avec des fréquences 8 à 10 fois supérieures à ce qui se pratique en Europe
- Profitent, depuis plus de 10 ans, de l'érosion des barrières douanières (de 176€/tonne en 2010 à 75€/tonne en 2020)
- Profitent d'une main d'œuvre à très bas cout

Il en résulte une concurrence totalement déloyale dont les producteurs de bananes des RUP sont victimes. En effet, la baisse des tarifs douaniers provoque l'accroissement des volumes de bananes « dollar » importées à bas coûts de production. Cette augmentation incessante de l'offre sur le marché de l'UE provoque une baisse des prix : entre 2015 et 2018, le prix du carton de bananes* a baissé de 14,1 € à 11,9 €, c'est-à-dire en-deçà du seuil de rentabilité des producteurs européens.

*Le carton de bananes ou « colis » contient 18,5kg de bananes.

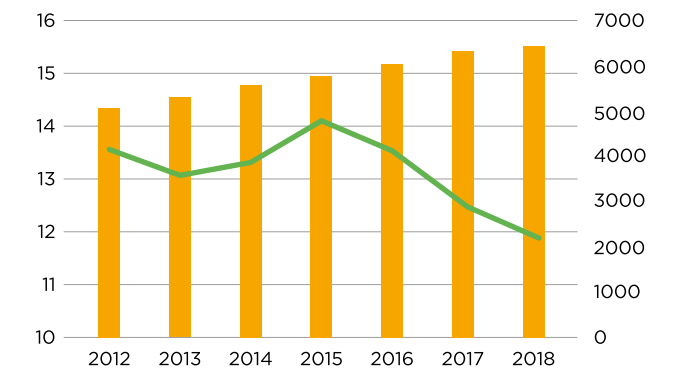
L'érosion de la valeur est assise et ne concerne pas que l'agriculture conventionnelle. En 10 ans, sur le prix de vente au consommateur, l'écart prix entre le Bio et le conventionnel est passé de 80 centimes/kg à seulement 40 centimes/kg aujourd'hui !

Le cas du label Bio illustre bien les dérives actuelles. Dans le cadre du nouveau Règlement Bio de l'UE (2018), la reconnaissance des productions bio des pays tiers se fait par des accords bilatéraux dits d'équivalence, favorisant l'existence d'un faux bio.

Un bio des pays tiers qui n'est pas strictement conforme aux règles de production européennes mais qui arbore le label Bio européen dans nos états !

Il s'agit de labellisation par « convergence des normes » avec un système de contrôle laissé aux organismes de contrôle des pays tiers !

BANANE - COMPARAISON APPRO NET UE ET PRIX VERT EN EUROPE



■ Appro net UE - 28, 12 mois
— Prix en vert - Baromètre CIRAD pour l'UE